

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou

Sous-Direction des Personnels et de la Formation

Service des Personnels ATS



En application de la circulaire N° 04 du 30 novembre 2017 portant les modalités d'application de l'article 107 de l'ordonnance 06-03 portant statut général de la fonction publique, relatif à la promotion sur titre au titre de l'exercice budgétaire 2019 , Il est demandé au personnel concerné de déposer leur diplôme au niveau de leur structure de rattachement service du personnel dans un délai de 08 jours à compter de la date du présent avis.